

Commission de la formation et de la vie universitaire | CFVU Séance plénière du 26 septembre 2022

Délibération n°2022-030

Objet : Propositions de modifications mineures de maquettes pédagogiques et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) relatives au Diplôme Universitaire (DU) Graduate School Orléans Numérique (GSON) pour l'année universitaire 2022-2023.

Pièce(s)-jointe(s) : Annexe_ Maquette pédagogique et M3C.

VU le code de l'Education ;

VU les statuts de l'université d'Orléans.

Considérant ce qui suit : Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'adopter la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le conseil d'administration et les règles relatives aux examens.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU approuve à l'unanimité les propositions de modifications mineures de maquettes pédagogiques et des M3C relatives au DU Graduate School Orléans Numérique (GSON) pour l'année universitaire 2022-2023 et présentées en annexe de la délibération.

Article 2 : la présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	17
Membres en exercice :	34	Membres présents :	16
		Membres représentés :	6
		Total :	22

Décompte des votes :

Votants :	22	Pour :	22
Refus de participer au vote :	-	Contre :	-
Suffrages exprimé :	-	Abstention :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 17/10/2022

La Présidente du Conseil Académique



Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal



administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.

DU GSON – Graduate School Orléans Numérique Demande modification de l'obtention du diplôme CFVU du 26 septembre 2022

Préambule. La Graduate School Orléans Numérique propose depuis septembre 2017 une formation complémentaire en sciences de la donnée, ouverte à l'ensemble des écoles doctorales et à la majorité des masters de l'université d'Orléans, avec le soutien financier d'Orléans Métropole. L'enseignement se fait chaque année à travers une quinzaine de modules de 20h, divisés en deux catégories : modules « techniques », présentant les outils informatiques et mathématiques pour le traitement des données (algorithmique et programmation, statistiques, fouille de données et intelligence artificielle, calcul haute performance) et « thématiques », présentant l'analyse de données dans un domaine d'application spécifique (biologie, chimie, géosciences, physique et chimie de l'environnement, économie, linguistique, droit).

Ces enseignements sont complétés par des stages (pour des étudiants de master) ou des encadrements de stages (pour les doctorants). Notons que les stages se déroulent, dans leur quasi-totalité, dans le cadre de l'activité principale des étudiants (master ou doctorat), le jury GSON vérifiant sur la base du rapport que le stage relève d'une double compétence numérique/domaine d'application.

La formation attire chaque année environ 200 inscriptions à un module, dont environ 70% donnent lieu à une note.

Le diplôme universitaire GSON existe depuis l'année 2018-2019. Afin d'obtenir ce DU, chaque candidate ou candidat doit avoir :

1. Validé son master,
2. Suivi et validé deux modules proposés dans le cadre GSON,
3. Effectué un stage compatible avec les critères GSON ou, pour les doctorants, avoir encadré ou participé à l'encadrement d'un stage compatible GSON.

L'équipe pédagogique de GSON (enseignants, responsables de masters GSON et responsables de la formation GSON) réunie le 22 juin 2022 propose d'assouplir le dernier critère avec la possibilité d'effectuer/encadrer un stage ou un projet DiLL (Digital Learning Lab), avec une double compétence numérique/domaine d'application. Rappelons que les projets DiLL s'effectuent en groupe de quatre étudiants, sur des sujets proposés par des entreprises ou des équipes de recherche, la charge de travail correspondant à environ 150h /étudiant.

Concrètement, cela revient à de remplacer la 3^{ème} condition par :

- 3'. **[Avoir] effectué un stage ou un projet DiLL compatible avec les critères GSON ou, pour les doctorants, avoir encadré ou participé à l'encadrement d'un stage ou d'un projet DiLL compatible GSON.**